



# Classes préparant au BTS Services informatiques aux organisations

**GROUPE SCOLAIRE CHARTREUX**  
Établissement lié par contrat avec l'État  
Écoles – Collèges – Lycée

Préparation aux baccalauréats L, ES, S  
Classes préparatoires à l'expertise comptable (DCG, DSCG)  
Classes préparant au BTS Comptabilité et gestion des organisations  
Classes préparant au BTS Services informatiques aux organisations  
Classes préparatoires économiques et commerciales  
Classes préparatoires Lettres et sciences sociales option BL  
Classe préparatoire Sciences politiques  
Classes préparatoires scientifiques intégrées à CPE Lyon

**58 rue Pierre Dupont**  
**69283 LYON CEDEX 01**  
E-mail : [infocontact@leschartreux.net](mailto:infocontact@leschartreux.net)  
Web : [www.leschartreux.net](http://www.leschartreux.net)  
Téléphone : 04 72 00 75 50  
Fax : 04 72 07 02 10



PRÉSENTATION GÉNÉRALE, 3

RÈGLEMENT D'EXAMEN, 4

POURQUOI UN NOUVEAU BTS ?, 5

VIE SCOLAIRE

L'équipement informatique, **7**

Horaires, **8**

Contrôle des connaissances, **10**

Information aux familles, **10**

Sur le plan culturel, **11**

Sur le plan spirituel, **11**

APRÈS LE BTS SIO, 12

EN VUE D'UNE INSCRIPTION...

Régime étudiant, **14**

Frais d'études, **14**

Conditions d'admission, **15**

Mode d'admission, **16**

C'est dans les murs d'un ancien monastère de Chartreux, fondé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et que les moines quittèrent à la Révolution, que fut installée, en 1825, la toute première école qui allait devenir l'Institution des Chartreux.

Depuis presque deux siècles, l'Institution des Chartreux, animée par la tutelle congréganiste des prêtres de la Société de Saint-Irénée, prêtres diocésains qui ont pour premier supérieur le Cardinal archevêque de Lyon, est dirigée par un prêtre, fait assez rare aujourd'hui dans l'Enseignement Catholique français.

Si les Chartreux sont davantage connus par le site premier de leur fondation à la Croix-Rousse qui est leur « Maison-Mère », l'Institution est devenue depuis quelques années un groupe scolaire, c'est-à-dire un ensemble d'établissements, regroupant plus de 3 700 élèves, près de 300 professeurs et 170 membres des personnels de service.

### Les classes supérieures de comptabilité et d'informatique

Elles sont dirigées par M. Jean-François Bréchet et comprennent les classes préparatoires à l'**expertise comptable** (DCG, Diplôme de comptabilité et gestion, préparé en trois ans - DSCG, Diplôme supérieur de comptabilité et gestion, préparé en deux ans en partenariat avec l'Université catholique), des classes préparant au **BTS** (Brevet de technicien supérieur) Comptabilité et gestion des organisations, et au BTS Services informatiques aux organisations.

### Les classes préparant au BTS SIO (Services informatiques aux organisations)

Cette formation exige un effort soutenu. L'étudiant qui sollicite son admission s'engage à respecter le rythme de travail et la discipline proposés dans l'esprit de l'établissement. L'assiduité est notamment demandée à tous les cours et travaux dirigés.

La préparation au BTS Services informatiques aux organisations, diplôme d'État délivré par le Recteur d'Académie, se fait en deux ans.

Elle est accessible aux candidats titulaires des **baccalauréats ES, S, STI ou STG** option Gestion des systèmes d'information ou Comptabilité et finance des entreprises.

L'Institution des Chartreux a :

- une classe de **première année**,
- et une classe de **deuxième année**, avec les deux options :
  - SLAM (Solutions Logicielles et Applications Métiers)
  - SISR (Solutions d'Infrastructures Systèmes et Réseaux)

# Règlement d'examen

## B.O.

Bulletin officiel n° 22 du 2 juin 2011

### Annexe I V Règlement d'examen

Épreuves		Unité	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
BTS « services informatiques aux organisations »									
E1 - Culture et communication			4						
- Sous-épreuve : Culture générale et expression	U11	2	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations d'évaluation			Ponctuelle écrite	4 h
- Sous-épreuve : Expression communication en langue anglaise	U12	2	Ponctuelle orale	2 h (20 min)	CCF 3 situations d'évaluation			Ponctuelle écrite orale	2 h (20 min)
E2 - Mathématiques pour l'informatique			3						
- Sous-épreuve : Mathématiques	U21	2	Ponctuelle écrite CCF	2 h	CCF 1 situation d'évaluation			Ponctuelle écrite	2 h
- Sous-épreuve : Algorithmique appliquée	U22	1	1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation			Ponctuelle orale	20 min (60 min)
E3 - Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques		U3	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h
E4 - Conception et maintenance de solutions informatiques		U4	4	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle Pratique orale	40 min (90 min)
E5 - Production et fourniture de services informatiques		U5	5	Ponctuelle écrite	4h	Ponctuelle écrite	4h	Ponctuelle écrite	4 h
E6 - Parcours de professionnalisation		U6	3	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	40 min

#### Épreuves facultatives (1)

EF1 - Langue vivante étrangère 2 (2)	UF1		Ponctuelle orale	20 min (20 min*)	Ponctuelle orale	20 min (20 min*)	Ponctuelle orale	20 min (20 min)
EF2 - Mathématiques approfondies	UF2		Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h

\* Durée de préparation.

(1) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais (note de service n°2006-107 du 29 juin 2006).

# Pourquoi un nouveau BTS ?

La rentrée 2011 est l'année de l'entrée en vigueur de la **réforme du BTS SIO** dont l'objectif est de mieux répondre aux besoins du monde professionnel qui a connu une automatisation des tâches opérationnelles.

Aujourd'hui, en automatisant et en accompagnant les métiers des entreprises clientes, les services informatiques répondent à leur besoin de performance. La disponibilité, la rapidité, la fiabilité et la sécurité de l'information sont stratégiques, aussi bien pour les entreprises que pour les administrations. L'informatique correspond d'abord aux aspects technologiques des SI, à côté de la dimension humaine et de la dimension organisationnelle.

Cette approche "services" demande une réponse en terme de "solutions". Ainsi, le nouveau BTS SIO offre-t-il deux spécialités au choix des futurs étudiants : **solutions logicielles et applications métiers (SLAM) et solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR).**

Il s'agit de rechercher non seulement l'amélioration de tous les processus opérationnels, au besoin en les reconfigurant, mais aussi l'optimisation de la gestion continue de l'information.

Pour la plupart des organisations (marchandes et non marchandes), l'adaptation du système d'information (SI) et sa maîtrise sont devenues des points stratégiques qui conditionnent non seulement le fonctionnement et la performance de l'organisation, mais le plus souvent sa survie.

L'informatique correspond d'abord aux aspects technologiques du SI, à côté de la dimension humaine et de la dimension organisationnelle.

Ainsi a-t-il été proposé de rendre visible dans l'appellation même du diplôme, la notion de "services informatiques" (une sorte de retour aux sources...), c'est-à-dire la production de solutions techniques à l'appui d'objectifs d'optimisation du SI en réponse aux besoins des métiers de l'organisation.

**Avec un enrichissement des mathématiques dans le programme obligatoire** (couplé avec l’algorithmique appliquée), ainsi qu’une option facultative d’approfondissement pour les étudiants qui veulent continuer leurs études, le nouveau BTS SIO a fait l’objet d’évaluations positives de la part d’organismes de formation supérieure (comme les écoles de l’Institut Telecom).

Avec la réforme, la formation est différente dans sa conception, car **le choix de la spécialité s’effectuera après un semestre seulement** : cela permettra d’aller plus loin dans la maîtrise des parties techniques. Dans son organisation aussi, avec la mise en place des projets personnalisés encadrés (PPE) qui permettent à chaque étudiant d’acquérir progressivement une véritable autonomie dans sa démarche de professionnalisation. Enfin, dans sa certification, puisqu’il y aura une place importante réservée au contrôle en cours de formation (CCF).

Il s’agit de préparer l’insertion professionnelle des futur(e)s diplômé(e)s par l’acquisition d’excellentes bases techniques dans le domaine des applications, des systèmes et des réseaux, complétées par la maîtrise de la “relation de services”, tournée vers le client. D’où la **place nouvelle des enseignements de management, d’économie et de droit du numérique** et un parcours de valorisation progressive de la professionnalisation (constitution d’un portfolio).

Le nouveau diplôme du BTS SIO répond à la volonté de renforcer l’attractivité du secteur professionnel des technologies de l’information (IT) et des formations qui y conduisent, en particulier auprès d’une cible féminine qui paraît s’en détourner aujourd’hui.

**Ce nouveau diplôme offrira aussi aux futurs titulaires de réelles possibilités de poursuites d’études après le BTS.**

# L'équipement informatique

A l'Institution des Chartreux, les moyens mis en oeuvre sont à la hauteur des besoins puisqu'ils se traduisent par :

- **des locaux adaptés** : deux classes spécialisées et deux salles informatiques (une pour des travaux pratiques, avec un vidéoprojecteur, et une pour des laboratoires de montage) ;
- **un équipement informatique** avec un serveur et des postes de travail multimédia.

La première salle informatique est équipée des serveurs HP 9000 (HPUX, SGBD Oracle, Web Apache), Windows 2000 Web IIS et Windows 2000 SGBD SQL, ainsi que de postes clients avec les systèmes Linux Mandrake 9.1 et Windows XP.

La deuxième salle, réservée aux cours d'administrateurs de réseaux, a un équipement spécifique (routeurs, concentrateurs, technologie sans fil, câblage, cartes réseaux) et dispose des systèmes Linux Mandrake 9.1, Windows XP et Novel.

**Les deux options (SLAM et SISR) fonctionnent en parallèle pour permettre un co-enseignement** et le traitement de situations où les étudiants peuvent intervenir de manière collaborative.

# Horaires

Première année										
Enseignements	Premier semestre (15 semaines)					Deuxième semestre (15 semaines)				
	Horaire hebdomadaire				Volume semestriel (à titre indicatif)	Horaire hebdomadaire				Volume semestriel (à titre indicatif)
	Total étud.	div.	½ div. <sup>9</sup>	Lab <sup>10</sup>		Total étud.	div.	½ div. <sup>9</sup>	Lab <sup>10</sup>	
<b>U1 - Communication et expression</b>										
U1.1 - Culture générale et expression	3	2	1		45	3	2	1		45
U1.2 - Expression et communication en langue anglaise	3	2	1		45	3	2	1		45
<b>U2 - Mathématiques pour l'informatique</b>										
U2.1 - Mathématiques	2	2	0		30	2	2	0		30
U2.2 - Algorithmique appliquée	1	0	1		15	1	0	1		15
<b>U3 - Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques</b>										
U3 - Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques	5	4	1		75	5	4	1		75
<b>U4 - Méthodes et techniques informatiques</b>										
U4.1 - Enseignement commun (SI)	16	10	2	4	240	8	5		3	120
U4.2 - Enseignement de spécialisation										
U4.2A SISR						8	5		3	120
U4.2B SLAM						8	5		3	120
U4.3 - Projets personnalisés encadrés	4			4 <sup>11</sup>	60	4			4 <sup>11</sup>	60
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>510</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>510</b>
<b>Enseignements facultatifs</b>										
Langue vivante 2	2	2			30	2	2			30
Mathématiques approfondies	2	2			30	2	2			30
Travail en autonomie en laboratoire informatique <sup>12</sup>	4			4	60	4			4	60

Entre le premier et le deuxième semestre, une période est consacrée à la réalisation d'un premier bilan des acquis avec chacun des étudiants pour fixer les repères nécessaires au choix du parcours de spécialisation qui débute au deuxième semestre. À l'issue du stage de première année, une période est consacrée à la réalisation d'un second bilan des acquis avec chacun des étudiants pour fixer les objectifs de la recherche de la seconde période de stage.

Ces périodes sont organisées et prises en charge par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, selon un planning qui peut intégrer des évaluations individuelles et collectives.

<sup>9</sup> Lors des séances en demi-division, les étudiants doivent pouvoir accéder en tant que de besoin à un environnement informatique adapté.

<sup>10</sup> Les temps de formation en laboratoire informatique doivent permettre l'accès de chaque étudiant à l'équipement nécessaire à la réalisation des travaux informatiques, individuels et collectifs.

<sup>11</sup> Cet enseignement est réalisé en co-animation par un professeur enseignant un ou plusieurs modules de la spécialité et soit un professeur enseignant de l'autre spécialité soit, en tant que de besoin, un professeur d'une autre discipline. Il nécessite un laboratoire spécifique à chaque spécialité et une salle commune.

<sup>12</sup> Pendant cet horaire, l'accès des étudiants aux différentes ressources de l'établissement s'effectue en libre service. Cet horaire doit être prévu à l'emploi du temps hebdomadaire, dans le cadre du planning d'utilisation des laboratoires informatiques et des centres documentaires.

## VIE SCOLAIRE

<b>Deuxième année</b>										
<b>Enseignements</b>	Premier semestre (12 semaines)					Deuxième semestre (12 semaines)				
	Horaire hebdomadaire				<i>Volume semestriel (à titre indicatif)</i>	Horaire hebdomadaire				<i>Volume semestriel (à titre indicatif)</i>
	Total étud.	div.	½ div. <sup>13</sup>	Lab <sup>14</sup>		Total étud.	div.	½ div. <sup>13</sup>	Lab <sup>14</sup>	
<b>U1 - Communication et expression pour l'informatique</b>										
U1.1 - Culture générale et expression	2	0	2		24	2	0	2		24
U1.2 - Expression et communication en langue anglaise	2	0	2		24	2	0	2		24
<b>U2 - Mathématiques pour l'informatique</b>										
U21 - Mathématiques	3	2	1		36	3	2	1		36
U22 - Algorithmique appliquée										
<b>U3 - Economie, management et droit de l'informatique</b>										
U3 - Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques	5	4	1		60	5	4	1		60
<b>U4 - Méthodes et techniques informatiques</b>										
U4.1 - Enseignement commun	4	2		2 <sup>15</sup>	48	4	2		2 <sup>15</sup>	48
U4.2 - Enseignement de spécialisation										
U4.2A SISR	12	6		6	144	12	6		6	144
U4.2B SLAM	12	6		6	144	12	6		6	144
U4.3 - Projets personnalisés encadrés	4			4 <sup>16</sup>	48	4			4 <sup>17</sup>	48
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>384</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>384</b>
<b>Enseignements facultatifs</b>										
Langue vivante 2	2	2			24	2	2			24
Mathématiques approfondies	2	2			24	2	2			24
<b>Travail en autonomie en laboratoire informatique<sup>17</sup></b>	4			4	48	4			4	48

À l'issue du deuxième stage, une période est réservée pour établir un dernier bilan des acquis avec chacun des étudiants et préparer les certifications finales.

Cette période est organisée et prise en charge par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, selon un planning qui peut intégrer des évaluations individuelles et collectives.

<sup>13</sup> Lors des séances en demi-division, les étudiants doivent pouvoir accéder en tant que de besoin à un environnement informatique adapté.

<sup>14</sup> Les temps de formation en laboratoire informatique doivent permettre l'accès de chaque étudiant à l'équipement nécessaire à la réalisation des travaux informatiques, individuels et collectifs.

<sup>15</sup> Les séances de laboratoire doivent être réalisées en parallèle afin de permettre le co-enseignement et le traitement de situations à partir d'environnements où les étudiants peuvent intervenir de manière collaborative dans leurs champs de compétences respectifs.

<sup>16</sup> Cet enseignement est réalisé en co-animation par un professeur enseignant un ou plusieurs modules de la spécialité et soit un professeur enseignant un ou plusieurs modules de l'autre spécialité soit, en tant que de besoin, un professeur d'une autre discipline. Il nécessite un laboratoire spécifique à chaque spécialité et une salle commune.

<sup>17</sup> Pendant cet horaire, l'accès des étudiants aux différentes ressources de l'établissement s'effectue en libre service. Cet horaire doit être prévu à l'emploi du temps hebdomadaire des étudiants dans le cadre du planning d'utilisation des laboratoires informatiques et des centres documentaires.

# Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'effectue :

- par des devoirs surveillés,
- par des « BTS blancs »,
- par des préparations en temps libre, documents à l'appui, dont la correction en classe donne à l'étudiant la possibilité d'approfondir son cours,
- par des préparations à la présentation des activités professionnelles à l'aide de moyens vidéos.

Les étudiants sont suivis dans leur travail par les professeurs, le directeur des classes de BTS et le Supérieur qui les aident à progresser et à s'orienter.

# Information aux familles

Les familles sont tenues au courant du travail de l'étudiant par :

- un relevé de notes semestriel, avec appréciations des professeurs, et un relevé de notes après chaque série de devoirs surveillés (en 1<sup>ère</sup> année),
- un relevé de notes trimestriel, avec appréciations des professeurs (en 2<sup>ème</sup> année),
- un relevé spécial pour les "BTS blancs", en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.

## Sur le plan culturel

L'Institution des Chartreux propose, outre les cours qui font partie du programme, des initiatives et activités qui viennent compléter, enrichir le "bagage culturel" des étudiants.

Nous désirons leur offrir une approche plurielle des réalités culturelles qui sont au programme. C'est une manière de favoriser chez eux un dialogue entre les disciplines et une vision moins "utilitariste" ou "étroite" de l'acquisition d'un savoir.

Il ne s'agit pas de promouvoir une érudition sans objectif, mais bien plutôt de susciter l'élargissement de l'horizon de réflexion des étudiants et d'aiguiser leur esprit critique.

## Sur le plan spirituel

Comme tout établissement catholique, l'Institution des Chartreux propose à ses étudiants des classes post-bac, un certain nombre d'activités de type spirituel. Elle le fait dans un climat de respect et d'attention à l'égard des différentes traditions et convictions religieuses ou culturelles représentées dans l'établissement.

C'est pour cette raison que les différentes activités ne sont jamais que proposées et que les étudiants choisissent ou non d'y participer.

En effet, les étudiants peuvent se rendre aux différentes cérémonies liturgiques qui rythment l'année chrétienne : une messe mensuelle environ est célébrée à la chapelle qui accueille beaucoup de jeunes, animée par une chorale de lycéens et d'étudiants.

Il est aussi possible, dans le cadre de l'Institution, de se préparer au Baptême, à l'Eucharistie ou à la Confirmation, ou encore de participer à la messe qui est célébrée chaque jour.

Enfin, un prêtre de l'Institution est à la disposition de tous les étudiants et reçoit sur rendez-vous, tous ceux qui en font la demande.

# Après le BTS Services informatiques aux organisations

## Entrée dans la vie professionnelle

Les métiers liés à la sécurisation des données dans les entreprises connaissent un très fort développement, de même que le secteur des télécoms, porté par le déploiement de nouveaux services et équipements (box, smartphone...).

Il peut occuper des emplois variés et liés à l'option choisie, tels que : administrateur des systèmes et réseaux, informaticien support et déploiement, développeur d'applications, intégrateur, etc.

Il existe à l'Institution un **service de placement** qui reçoit les offres des employeurs et qui se charge de les transmettre aux étudiants ayant obtenu leur diplôme.

## Poursuite d'études

L'objectif affiché est de permettre la poursuite d'études après le BTS, sans perte de temps. C'est donc un moyen pour les étudiantes et les étudiants qui n'ont pas choisi ou qui n'ont pas pu choisir d'emblée des études longues, de continuer et de réussir grâce aux acquis diversifiés de ce BTS.

Pour des étudiants qui en ont la motivation, il constitue alors une étape dans un parcours d'études supérieures qui peut mener jusqu'au **master, un diplôme d'ingénieur ou un diplôme d'ESC.**

L'étudiant titulaire d'un BTS SIO peut donc envisager une poursuite d'études :

- Une **école d'ingénieur informatique** (admission parallèle en première année sur dossier et concours),
- Une **troisième année de spécialisation**.

**Des modules de formation en mathématiques** sont mis en place pour renforcer les connaissances des étudiants.

Ils pourront ainsi, s'ils le souhaitent, se présenter avec succès aux épreuves permettant d'intégrer CPE/ITII, Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (informatique et réseaux), voir, pour les plus brillants, intégrer l'INSA en troisième année.

Un partenariat avec l'EPUL (Ecole Polytechnique Universitaire de Lyon), ancienne MIAG de Lyon, permet aux titulaires du BTS Services informatiques aux organisations d'**accéder à un cursus conduisant à Bac + 4 ou Bac + 5**, dans la mesure où ils sont présentés par l'Institution des Chartreux.

Dans cette perspective, un partenariat a été établi avec le lycée La Mâche (Lyon 8<sup>ème</sup>). Les étudiants titulaires du BTS Services informatiques aux organisations pourront préparer **une licence professionnelle "Chargé de projets réseaux, communication et informatique"**.

Notre objectif est d'ouvrir l'accès, par une interaction pédagogique plus étroite, à des formations Bac + 3 s'inscrivant dans le cursus LMD, pouvant conduire les plus motivés vers des Bac + 4 et Bac + 5.

# Régime étudiant

## Le logement

Des logements sur le quartier de la Croix-Rousse peuvent être proposés sur demande.

Les étudiants peuvent bénéficier de l'**ALS** (Allocation Logement Sociale), selon la législation actuellement en vigueur.

## Les repas

Tous les étudiants ont la possibilité de prendre leur repas de midi et du soir à l'Institution en présentant un ticket-repas (en vente au Service Comptabilité de l'Institution).

## Les avantages sociaux

Les étudiants bénéficient d'avantages sociaux : Bourse nationale, Sécurité sociale étudiante, Restaurant universitaire (au lycée Diderot, à côté de l'Institution des Chartreux), chambre procurée par le CROUS.

Ils disposent d'une **carte d'étudiant** établie par l'Institution, permettant d'accéder à un tarif préférentiel auprès des TCL (Transports en Commun Lyonnais) et de la SNCF.

# Frais d'études

Nos professeurs sont rémunérés par l'État.

Nous demandons aux familles une participation financière qui s'élève à 1 200 € pour l'année scolaire 2012-2013.

# Conditions d'admission

## **Être bachelier**

Ces classes sont accessibles aux étudiants titulaires du baccalauréat ES, S, STI ou STG option Gestion des systèmes d'information ou Comptabilité et finance d'entreprise.

## **Présenter le dossier de demande d'admission**

Tout candidat à l'entrée en BTS Services informatiques aux organisations devra présenter dans les délais un dossier de demande d'admission, en respectant la procédure APB. Une commission de professeurs examine les candidatures sur la base des résultats et appréciations des deux dernières années scolaires.

# Mode d'admission

Une procédure nationale d'inscription sur Internet a été mise en place depuis la rentrée 2008.

L'adresse du site est la suivante : **www.admission-postbac.fr**  
Le site qui présente les formations, filières et voies, permet une recherche par mot-clés et met à disposition calendrier et descriptif de la procédure.

La procédure d'admission à l'Institution des Chartreux est complètement dématérialisée.

Les pièces constitutives de votre dossier sont à saisir en ligne. Il doit comporter :

- Votre fiche de vœux ou fiche de candidature (*nous vous conseillons de l'imprimer et de la conserver. Elle constitue une preuve de pré-inscription*) ;
- Le relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de Français ;
- Les bulletins de notes des trois trimestres de la classe de Première \* ;
- Les bulletins de notes des deux premiers trimestres de la classe de Terminale \* ;
- Une lettre de motivation.

*\* Si votre établissement effectue une remontée informatique des bulletins, vous devez simplement les contrôler. Dans le cas contraire, saisissez vos notes et appréciations.*

Vous pourrez consulter en ligne la réception de votre dossier par l'Institution des Chartreux.

Pour tout renseignement complémentaire ou conseils sur votre orientation, vous pouvez :

- Rencontrer le Directeur des classes de BTS et DCG, M. Jean-François Bréchet, en téléphonant au 04 72 00 75 78 (Secrétariat des classes de BTS et DCG) pour prendre rendez-vous.
- Adresser un mail à l'adresse : [infocontact@leschartreux.net](mailto:infocontact@leschartreux.net),
- Contacter le Secrétariat des classes de BTS et DCG, en téléphonant au 04 72 00 75 78 ou à défaut au 04 72 00 75 50.

# Les classes **post-bac** à l'Institution des Chartreux

## Classe préparatoire sciences politiques

- 1 classe pour une préparation sur un an  
(Bac : L, ES et S, toutes spécialités)

Préparation aux concours d'entrée dans les Instituts d'Etudes Politiques.

## Classes préparatoires scientifiques

**Classes intégrées à CPE Lyon (contrôle continu) :**

- **MPSI** : 1<sup>ère</sup> année  
(Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur)
- **PCSI** : 1<sup>ère</sup> année  
(Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur)
- **MP** (Mathématiques, Physique), **PC** (Physique, Chimie) et **PSI** (Physique, Sciences de l'Ingénieur) :  
2<sup>ème</sup> année  
(Bac S et STI)

## Classes supérieures d'informatique

**BTS Services informatiques aux organisations :**

- 1 classe de 1<sup>ère</sup> année (Bac : S, ES, STI et STG)
- 1 classe de 2<sup>ème</sup> année

### Option SLAM

(Solutions Logicielles et Applications Métiers)

### Option SISR

(Solutions d'Infrastructures Systèmes et Réseaux)

Préparation à l'examen officiel, aux carrières de l'informatique, aux licences professionnelles d'informatique, puis aux maîtrises d'informatique et à certaines écoles d'ingénieurs

## Classes préparatoires littéraires

- 2 classes préparatoires  
**Lettres et sciences sociales Option B/L**  
(Bac : L Spécialité Mathématiques, ES et S, toutes spécialités)

Préparation aux concours d'entrée aux Ecoles nationales supérieures, de statistiques et de management

## Classes préparatoires économiques et commerciales

- 2 classes préparatoires **Option scientifique** :  
1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année  
(Bac S, toutes spécialités)
- 2 classes préparatoires **Option économique** :  
1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année  
(Bac ES, toutes spécialités)

Préparation aux concours d'entrée dans les écoles de commerce et de management.

## Classes supérieures de comptabilité - finances

**Formation supérieure à l'expertise comptable (licence et master) :**

- 3 classes de **DCG** (diplôme de comptabilité et gestion) en remplacement du DPECF et du DECF : **grade licence**  
13 unités d'enseignement préparées sur 3 ans  
(Bac : S, ES et STG)
- 1 classe de **DSCG** (diplôme supérieur de comptabilité et gestion) en remplacement du DESCF : **grade master en collaboration avec l'Université Catholique de Lyon**  
7 unités d'enseignement préparées en 2 ans

**BTS Comptabilité et gestion des organisations :**

- 2 classes de 1<sup>ère</sup> année  
(Bac : S, ES, STG, Pro Comptabilité)
- 2 classes de 2<sup>ème</sup> année

Préparation aux examens officiels, aux carrières comptables, aux diplômes d'études comptables supérieures, aux écoles de commerce, à la licence professionnelle sur la paie, au master (après un an de L3)